BPA Jardiniers d'espaces verts en éco-jardinage

Avec le soutien de la Région Bretagne



FORMATION POUR ADULTES

Le BPA Jardiniers d'espaces verts en éco-jardinage permet une reconversion professionnelle par l'acquisition de compétences dans le secteur des métiers du paysage.



POUR QUI?

La formation BPA, de niveau V, s'adresse aux demandeurs d'emploi.

Les pré-requis à l'entrée en formation sont :

- Être majeur, avoir un bon niveau de 3^{ème} ou plus et justifier d'une année d'activités professionnelles de tout métier avant l'entrée en formation,
- Justifier d'une bonne condition physique,
- Validation du projet professionnel par Pôle Emploi ou Mission Locale.
- Réaliser une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) en entreprise de paysage ou en commune.

Les modalités d'admission :

- Étude du dossier de candidature + Positionnement + Entretien de motivation,
- Formation rémunérée en fonction des critères d'éligibilité.





- · Attestation de conduite d'engins valant CACES
- Passage du SST
- · Passage du Certiphyto
- · De septembre à mai par alternance.



CONTENU

Uniquement Compétences Professionnelles

Réussir son insertion professionnelle • Entretien des végétaux (taille et tonte) • Plantation et engazonnement • Maçonnerie paysagère • Entretien du matériel motorisé • Conduite d'engins • + 2 compétences uniques en France : Installer et entretenir un robot de tonte - Entretenir des espaces verts en éco-pastoralisme • ...



DÉBOUCHÉS

- Ouvrier Jardinier/Paysagiste (entreprises privées)
- Agent d'entretien en espaces verts (collectivités)
- Agent d'entretien de parcs, campings, terrains de sport...

